

C'EST POUR QUAND **L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE** ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ?

LA LISTE DES **INÉGALITÉS** EST LONGUE:

non-mixité des métiers et des fonctions,
plafonds et parois de verre,
recours accru à l'emploi non-titulaire,
temps partiel très féminisé,
régime indemnitaire,
carrières et avancements grignotés,
rémunérations et retraites plus faibles.



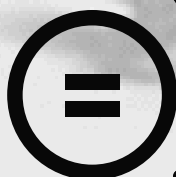
POUR  IL Y A URGENCE

Ouverture de toutes les
formations à tous les
agents pour évoluer



Négociation annuelle
sur le **RIFSEEP**

Egalité de traitement
et des droits des agents



Ni harcèlement,
ni discrimination,
ni violences au travail.



Un véritable
droit à la **déconnexion**

#jevotecgt
le 8 décembre 2022
ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC

syndicat.cgt@paysdelaloire.fr 02 28 20 66 06